



Nouvelle aide pour la garde d'enfants en Polynésie française

COMMUNIQUÉ :

C.N.A.S

Le Conseil National d'Action Sociale (CNAS) a validé la création d'une aide au mode de garde pour les agents du ministère de la Justice exerçant en Polynésie française.

Jusqu'à présent, aucun dispositif comparable au CESU n'était applicable sur ce territoire.



► Cette nouvelle mesure permettra de réduire le coût de la garde des jeunes enfants en crèche conventionnée.

Le dispositif sera déployé progressivement, après sa mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie.

► Retrouvez toutes les informations concernant le dispositif actuellement déployé en Nouvelle-Calédonie en cliquant sur le lien ci-dessous ou en scannant ce **QR Code** →

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/f04bd834-06d2-47c8-9b3d-9b5675b1c92c>

Un portail dédié à la Polynésie française sera mis en ligne lors de l'ouverture du dispositif.



L'égalité d'accès à l'action sociale Une priorité, pas une option !

L'Union FO Justice – le 8 Juillet 2026